

SPECTACLE

Le juge rebelle Alain Bressy plaide sur scène pour le droit

- Alain Bressy était juge d'instruction.
- Aujourd'hui, le Périgourdin défend sur les planches le droit et la cohésion sociale qui n'existent plus, selon lui.
- Il dégaine ses idées dans trois one-man-show pédagogiques, cette semaine, dans des cafés associatifs où le lien entre les gens existe encore.

Marie BERTHOUMIEU

m.berthoumieu@dordogne.com

À l'orée de ses 70 ans, il a la niaque et l'humour communicatifs, le bagout et les effets de manches d'un grand avocat. Mais au tribunal, Alain Bressy était magistrat, juge de l'application des peines et juge d'instruction qui a fini sa carrière à Bergerac. Un métier qu'il n'a eu de cesse d'expliquer aux écoliers pendant sa carrière, avec beaucoup de pédagogie grâce à son amour de jeunesse pour le théâtre, « porteur de sens ».

« Le juge doit descendre dans l'arène », assène ce rebelle. Et depuis 2011, presque naturellement, d'abord protégé par sa casquette de syndicaliste FO et aujourd'hui retraité, Alain Bressy distille ses idées sur les planches, à travers des conférences en forme de one-man-show. Un « moyen facile » pour l'ancien juge de défendre haut et fort le droit, la justice et la cohésion sociale.

« La société nous rapte nos droits »

« La vie en société est une question de droit. Mais la société nous rapte (sic) nos droits », juge-t-il, fustigeant la fameuse RGPP - traduisez Révision générale des politiques publiques - lancée par Nicolas Sarkozy, qui « a fait disparaître des administrations et les gens spécialisés qui défendaient les victimes », en citant les Ddass (affaires sanitaires et sociales), DDT (travail), DDSV (services vétérinaires) ou autre Ddaf (agriculture et de la forêt) qui « instruisaient correctement les dossiers avant de saisir le

Parquet ». « Sans droits, les gens se sentent seuls et sans défense face à l'extérieur, et la peur de l'autre naît, continue Bressy. C'est l'explosion de la cohésion sociale. »

Mais il faut bien réformer ? « Oui, il faut sans doute rationaliser et revoir certaines choses, mais pas au mépris du droit. Le droit du travail par exemple est



Alain Bressy n'a pas la langue dans sa poche, il en fait profiter le public et on adore ça. PHOTO RÉMI PHILIPPON

compliqué, c'est vrai, mais il a quand même protégé des gens face à des situations terribles dans l'entreprise : il ne faut pas l'abîmer. »

Le constat fait, pour changer les choses, l'ancien juge use donc de l'artifice du théâtre comme d'une « pédagogie démocratique » et depuis peu, milite auprès d'Anticor dont il est un des référents en Dordogne. Là, il prône le non-cumul des mandats et la non-professionnalisation de la politique qui sont pour lui « une atteinte à la démocratie ».

Pessimiste pour l'avenir de la Dordogne

Né à Périgueux en décembre 1946, au-dessus d'un bar de la rue Gambetta, le magistrat a fait le tour de France des tribunaux, se rappelant de Pau, Lille, La Rochelle..., mais aussi de

Périgueux où il était juge d'instruction et de Bergerac où il était vice-président du tribunal. Lui qui vit désormais à Saint-Avit-Seigneur, n'est pas tendre avec le département.

« Malheureusement, je suis revenu, lance celui qui n'a décidément pas la langue dans sa poche, 25 ans après, j'ai trouvé la Dordogne plan plan ».

« Elle est comme la reine dans Blanche-Neige, devant son miroir, elle croit qu'elle est la plus belle des belles. Mais c'est faux, la solidarité, l'esprit de Jacquou, l'esprit de Cyrano, l'esprit de résistance, de la Préhistoire et la gastronomie fabuleuse... oubliés ! Je me suis rendu compte que le système a déraillé ». Et de raconter ce « choc » : « Un jour, je suis entré dans la chambre d'un toxicomane qui avait fait une overdose, un fils d'agriculteur. Au-dessus de son lit, il y avait une grande affiche "Partir". Pourquoi voulait-il quitter ce pays si fabuleux ? »

Il balance sur « ce surinvestissement sur un tourisme qui serait de l'or. Un département où on fait de la publicité sur les marchés pour recruter des médecins, avec l'aura de la Dordogne ? De l'or, le tourisme ? Non, c'est de l'argent seulement, l'or serait l'avenir. On ne peut pas compter que sur ça. C'est un département qui souffre, qui est devenu aussi individualiste que les autres. »

Les cafés associatifs donnent de l'air

« La Dordogne n'est pas ouverte vers l'extérieur, s'agace-t-il encore sur un autre thème. Les politiques auraient dû régler depuis longtemps la question des accès routiers et ferroviaires. Et les zones privées de portable : comment peut-on se contenter de ça, à 100 km de Bordeaux ?

C'est incroyable, alors que les cabines téléphoniques disparaissent. C'est un problème de société et de démocratie ! »

Le juge salue tout de même les initiatives qui sont comme un « courant d'air » dans ce département qu'il décrit figé : les cafés associatifs qui recréent, ici ou là, souvent en campagne, le lien entre les habitants. C'est d'ailleurs là qu'on se régale de ses prochaines plaidoiries.

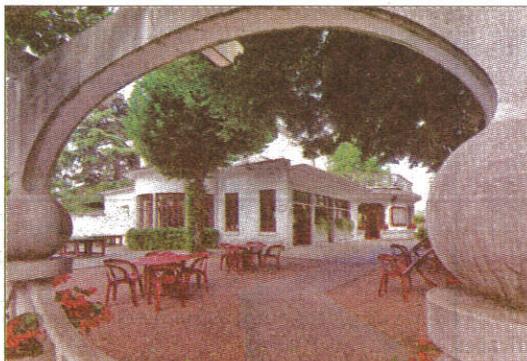
Un marathon culturel en trois dates

Alain Bressy donne trois spectacles cette semaine, comme un « marathon culturel » dans des cafés associatifs du département. Demain, au Café associatif de Léguillac-de-Cercles : « Je mens, donc je suis » (à 20 h 30, entrée au chapeau) ; vendredi aux Têtards à Périgueux : « Autobiographie d'un blaireau » (à 20 h 30, entrée prix libre) et samedi au Café Pluche à Comberanche-et-Epeluche : « Le droit se meurt » (à 20 h 30, entrée : 8 €, adhérents : 6 €). On le verra aussi sur les planches du Paradis à Périgueux, le 21 mars, pour un projet qui associera des écoliers.

MONSIEUR ÉCHO

... A ENTENDU dire que le loup pourrait prochainement être mis à l'honneur aux archives départementales. L'institution réfléchissait à une exposition autour de l'histoire du loup dans le Périgord avant même que ne réapparaisse l'ombre du canidé dans le département (lire en page 9). Le « buzz » autour de son retour pourrait hâter la mise en place de cet événement. Il faut dire que la Dordogne est le dernier département français où l'on a trouvé trace du loup, en 1929, avant sa disparition. Sont conservés aux archives départementales de Dordogne les trois derniers procès verbaux d'abattage de loups en France.

... N'A PAS MANQUÉ le message martelé hier soir par le maire de Boulazac lors du conseil municipal. À plusieurs reprises il a insisté sur l'importance de la consultation de dimanche concernant la future **commune nouvelle**. Jacques Auzou a notamment remercié ses collaborateurs pour « *l'effort de diffusion et de sensibilisation pour promouvoir l'intérêt de ce vote* ». Une insistance bien compréhensible au regard d'un autre sujet évoqué



hier : la rénovation de la guinguette Barnabé, estimée à 1,35 million d'euros HT (sans compter le camping, le parking et le mini-golf). La Ville ne rechignerait pas, pour se la payer, sur la dotation d'équipement des territoires ruraux, subvention allouée... si la commune nouvelle voit le jour.

... A HÂTE de voir les dernières créations de l'ancien président du tribunal correctionnel de Bergerac, **Alain Bressy**, qui n'a pas la langue dans sa poche et se régale à décrire les maux de la justice, jugeant que « *la société nous rapte nos droits* ». Ce passionné, qui se définit résistant et rebelle, concocte avec les cafés associatifs de Léguillac-de-Cercles, les Thétards à Périgueux et le Café'Pluche de Comberanche-et-Epeluche, trois conférences-spectacles qui seront donnés - respectivement les 11, 13 et 14 novembre. Ça promet de faire réfléchir.

... SOUHAITE bonne chance dans leurs fonctions aux deux nouveaux magistrats du **tribunal de commerce** de Périgueux : Martine Saphores, dirigeante de la société Profil intérim à Ribérac, et Laurent Durieupeyroux, patron du Kafeier, rue Limogeanne, à Périgueux. Ils ont prêté serment hier matin,



devant le tribunal de grande instance. Élus pour un mandat de deux ans renouvelable, ils s'occuperont des dossiers de contentieux. Une mission bien courageuse et pas toujours évidente.

... A ASSISTÉ à une drôle de scène, hier, au pôle interconsulaire. Un postier venu apporter un colis s'est fait

Le marathon de Bressy

ONE-MAN-SHOW L'ancien juge tourne son spectacle dans trois cafés associatifs



Alain Bressy parlera de la justice de manière décapante dans trois lieux indépendants. PHOTO ARCHIVES JEAN-CHRISTOPHE SOUNALET/« SO »

C'est l'histoire d'une rencontre entre trois lieux associatifs de Dordogne et un ancien juge un peu trublion devenu défenseur des vrais droits et des libertés. Alain Bressy, profite de sa retraite pour arpenter les scènes avec des spectacles conférences bien sentis qui expliquent la justice d'une manière personnelle et décapante.

À la suite d'une rencontre, il a monté une petite tournée marathon qui va le mener dans trois cafés associatifs de Dordogne en quatre jours.

Demain à 20 h 30, il débute à Léguillac-de-Cercles, un lieu qui tourne depuis cinq ans grâce à une solide équipe de bénévoles, avec « *Je mens donc je suis* » (entrée au chapeau). Vendredi 13 novembre à 20 h 30, c'est à Périgueux, aux Thé-

Tards, 7, rue de la Bride, le plus ancien et le plus libertaire de ces cafés associatifs, qu'il fera son « *Auto-biographie d'un blaireau* » (prix libre).

Samedi 14 novembre, sa tournée s'achèvera à Comberanche-Epeluche, au Café'pluche à 20 h 30 avec sa dernière création « *Le Droit se meurt* » (entrée 8 euros, 6 euros pour les non adhérents). Ce lieu créé il y a un an est encore hébergé dans la salle des fêtes en attendant son nouveau local.

Trois lieux, trois expériences humaines dont se régale Alain Bressy qui n'a de cesse de recréer du lien entre les gens à un moment où l'on a trop peur de l'autre ». Des lieux dont il apprécie plus que tout la liberté. *Georges Lévy* H.C.